

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'association BIÈRE DE PROVENCE

Jeudi 12 mars 2020 – Aix-en-Provence



Rapport moral

Chères adhérentes, chers adhérents,

Au vu des questions soulevées par **la mise en œuvre du projet d'expérimentation sur les cultures de houblon** au sein de l'association, l'année 2019 peut être vue comme une année de consolidation.

Tout d'abord en matière de clarification des rôles respectifs des différents partenaires de l'expérimentation avec un accompagnement technique et administratif plus appuyé de la part de Agribio 04 et des partenariats financiers qui se mettent progressivement en place (partenariat avec une première fondation en place). Le lycée agricole de Valabre tient ses engagements dans la mise en place des parcelles expérimentales, et la participation active de nombreuses parcelles support donne confiance dans la poursuite de ce travail.

L'exercice de rassemblement des différentes initiatives de culture de houblons sur le territoire français par l'Association Générale des Producteurs de Houblon, et la restructuration de l'association Houblons de France sont également des signaux positifs en terme de structuration de la filière nationale en s'appuyant sur les initiatives régionales comme la nôtre.

Un point de vigilance : l'association n'a pas mis les ressources humaines prévues pour le pilotage du projet houblon et s'est reposée entièrement sur notre coordinatrice. Le groupe de travail a probablement manqué de moyens humains pour parvenir à véritablement faire émerger une dimension associative et collective pleinement fonctionnelle.

Malgré un accompagnement moins soutenu de la filière malt, cette filière a bien avancé et l'espoir de disposer rapidement d'**un premier malt régional** s'est enfin concrétisé par l'intermédiaire de l'offre de Serge MASSE qui va permettre à plusieurs brasseries adhérentes de faire les premiers test de brassage dans les semaines qui viennent.

La question d'une malterie régionale reste importante, mais une étude sera mise en place en 2020 pour tenter de répondre à ce besoin.

Au niveau financier, l'année 2019 nous a permis de solder enfin certaines de nos dettes, et entre autre celles envers les différents fournisseurs/prestataires de l'édition 2018 de la PBC et donc de sortir d'une situation tout à fait désagréable.

Nous notons cependant que **des problèmes de trésorerie récurrents** viennent compliquer la mise en œuvre de notre projet associatif. Néanmoins, nous devrions bénéficier à court terme de subventions de fonctionnement ainsi que des fonds spécifiques pour le projet « houblon ». Nous devons cependant

rester vigilants par rapport à ce point. Nous devons pour ce faire tenter de faire une analyse budgétaire des événements auxquels nous avons participé/organisé pour savoir dans quelles mesures nous pourrions faire des choix ou des sélections plus avisées des événements sur lesquelles nous mobilisons nos bénévoles.

Nous tenons également à rappeler que **nous manquons cruellement d'un trésorier** pour nous permettre d'avoir une vision plus acérée sur nos finances.

En terme de vie associative, nous tenons tout d'abord à souligner l'avancée importante constituée par **la réunion mensuelle du bureau** qui s'est tenue de manière régulière tout au long de l'année grâce à la disponibilité de ses membres.

Elle s'est déroulée également autour de temps forts dans l'année : les deux sessions de séminaires et les Rencontres Brassicoles.

En ce qui concerne **les Rencontres Brassicoles**, l'édition de cette année nous a permis d'entrevoir la mise en place d'un partenariat intéressant avec l'IUT d'Avignon, pour disposer à terme d'un laboratoire référent qui sera à même de proposer des activités d'analyses de laboratoire pour les brasseries motivées par la mise en place d'un système qualité (recherche de contaminants, analyse biochimique des bières etc.).

Les journées de séminaire ont permis aux participants d'identifier des thématiques et des actions relatives à un plan d'action concerté entre les adhérents, cependant la mise en œuvre concrète de groupes de travail et de référents n'a pas permis de lever le doute sur notre capacité à trouver du temps pour les accompagner jusqu'à leur réalisation concrète. Certains groupes ont tout de même produits des avancées notables.

D'une manière plus générale, nous nous reposons trop largement sur l'idée que notre ressource salariée pourvoira efficacement au fonctionnement de l'association sans lui proposer un étayage associatif suffisant. Nous devons nous poser la question de **notre capacité à dégager du temps pour l'association** ou bien restreindre les missions que nous confions à notre ressource salariée et surtout nous poser la question de notre responsabilité collective par rapport à notre devoir de proposer un cadre de travail en adéquation avec les obligations concrètes d'un employeur.